

Des voix: C'est une honte!

M. Diefenbaker: J'admire les vrais parlementaires qui siègent en face comme le vice-premier ministre (M. MacEachen) mais, aujourd'hui, le premier ministre du Canada a traité la Chambre avec une arrogance aussi indescriptible qu'incroyable. Il devrait revenir et présenter ses excuses au Parlement.

● (1522)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés se rendront compte tout de suite que je me préoccupe au premier chef de la durée des questions et des réponses ainsi que du décorum durant la période des questions. Je pense que nous ressentons tous la tension créée par l'incertitude qui existe actuellement. Que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) soit ou non en route vers la résidence du Gouverneur général, j'espère que les événements qui se produiront d'ici un jour ou deux rendront une certaine stabilité aux délibérations, ce qui me forcera la main quelque peu. Tous les députés savent que la période des questions de vendredi dernier s'est déroulée de façon analogue; un très petit nombre de questions fort longues ont reçu de très longues réponses.

Ce n'est la faute ni d'un côté ni de l'autre de la Chambre, pas plus que le manque de décorum. Durant ces deux jours, nous avons assisté au spectacle de députés s'invectivant de part et d'autre de la Chambre, autant les uns que les autres, ainsi qu'au curieux spectacle de députés criant durant l'énoncé d'une question ou d'une réponse pour dire aux autres de ne pas être aussi impolis pendant que l'autre député avait la parole, etc. Cette situation résulte dans une large mesure de la tension qui ne pouvait manquer de survenir, compte tenu de l'incertitude où nous sommes actuellement. J'espère que nous serons bientôt fixés et que nos délibérations ne se poursuivront pas ainsi trop longtemps.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

L'ordre du jour appelle: Motions

3 avril 1978—M. McGrath propose: Que le troisième rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques, présenté à la Chambre le mercredi 22 mars 1978, soit agréé.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, avant que vous mettiez cette motion en délibération, je voudrais dire à la Chambre, compte tenu de l'importance de ce rapport, qu'elle voudrait peut-être lui réserver du temps aujourd'hui, durant l'heure normalement réservée aux initiatives parlementaires, c'est-à-dire entre 5 et 6 heures, étant donné que ce rapport traite du sujet de dix bills d'initiative parlementaire. Si la Chambre était prête à réserver cette heure, je suis sûr que les intéressés seraient prêts également à faire adopter

Questions au Feuilleton

le rapport en une heure. Je me demande si le leader à la Chambre pourrait nous dire ce qu'il en pense.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en temps normal, je serais d'accord avec la suggestion du député. Cependant, le ministre de la Justice (M. Basford), qui voulait prendre la parole au cours du débat, n'est pas présent, sauf erreur. Je préférerais reporter la question à plus tard cette semaine quand le ministre de la Justice sera présent, si cela vous semble acceptable.

M. McGrath: Nous sommes d'accord, monsieur l'Orateur, à condition que le leader à la Chambre nous donne l'assurance que nous aurons le temps de nous occuper de cette question. Il a dit à la Chambre qu'il était très détendu, et je veux bien le croire. Il pourrait peut-être nous permettre aussi de nous occuper de ce rapport dans le courant de la semaine.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme le président du Conseil privé (M. MacEachen) ne sait que répondre à propos d'un bill sans grande importance...

M. MacEachen: Il s'agit du rapport d'un comité.

M. Alexander: ... j'aimerais que l'on étudie le bill C-46 concernant les escomptes consentis sur les paiements en trop d'impôt.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) parlait de la motion inscrite en son nom. Avant de passer à l'objection du député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), nous devrions peut-être passer d'abord aux questions inscrites au *Feuilleton*.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 787, 1296, 1303 et 1403.

[Texte]

L'ENQUÊTE SUR LES PORTS PÉTROLIERS DE LA CÔTE OUEST

Question No. 787—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

1. L'enquête sur les ports pétroliers de la côte ouest a-t-elle été financée à même le Budget des dépenses et, dans l'affirmative, a) en vertu de quel crédit, b) pour quel montant, c) combien de personnes ont été payées et quel est leur nom?

2. Quels traitements, allocations ou autres émoluments ont été versés aux membres chargés de l'enquête?

3. Combien d'argent a été mis à la disposition d'intervenants intéressés, pour la préparation d'interventions et, dans chaque cas, quels étaient leur nom et le montant reçu?

4. Quels experts en matière a) de pétroliers, b) d'océanographie, c) de super-ports ont été engagés ou pris sous contrat par le comité chargé de l'enquête, et quelle somme d'argent a été versée à chaque personne ou entreprise?